

Taxe Foncière 2024

La Ville privilégie la stabilité

Mieux comprendre la taxe foncière

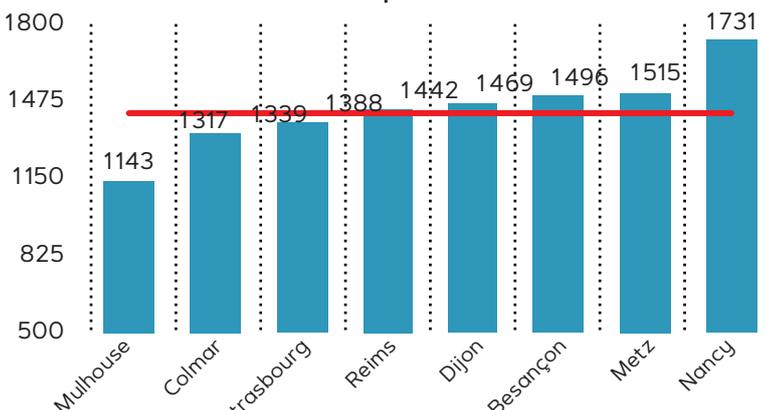
Comment se calcule la taxe foncière : les bases X le taux = le produit (montant payé par les contribuables)

Taux : 0% d'augmentation décidé par la Ville



Bases : les + faibles des grandes villes

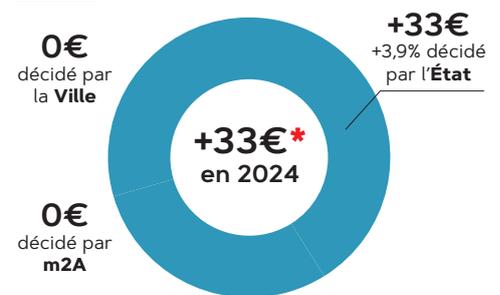
Base du foncier bâti 2023 en € par habitant



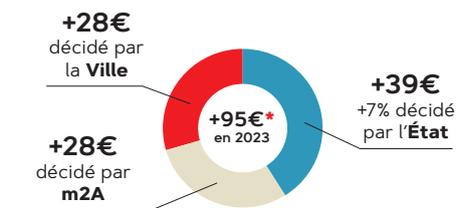
- Les bases, c'est la valeur du bien immobilier calculée par l'État qui prend en compte la qualité du bâti (état du bien, niveau de confort, nombre de mètres carrés...). Les bases mulhousiennes sont les plus faibles des grandes villes de France.
- Les bases sont réactualisées chaque année par l'État : +7% en 2023, **+3,9%** en 2024

— Moyenne : 1 427€/hab.

+33€ en 2024



en 2023



* Hausse moyenne de la taxe foncière constatée sur Mulhouse

À quoi sert l'argent de la taxe foncière ?

En 2024, grâce à ces recettes, la Ville finance ses actions parmi lesquelles :

44,1 M€ pour les écoles (fonctionnement, entretien, construction de 4 groupes scolaires)

32,37 M€ pour la culture

31,42 M€ pour la transformation des quartiers

20 M€ pour la transition écologique

19 M€ pour le soutien aux associations

13 M€ pour la nature en ville, les mobilités douces, l'efficacité énergétique

11,9 M€ pour le sport

9,3 M€ pour la sécurité des biens et des personnes (hors subvention au SDIS)

5,9 M€ pour soutenir les familles et les plus fragiles : CCAS, mise en accessibilité, lutte contre la fracture numérique, prise en charge totale ou partielle des abonnements Solea pour les seniors, les lycéens et collégiens...